

Consignes de sécurité

Attention ! Lors de l'usage de ce compresseur, il faut respecter les mesures de sécurité fondamentales suivantes à des fins de protection contre les électrocutions, les blessures et les incendies.

Lisez et suivez ces indications avant d'utiliser l'appareil.

- **Gardez votre poste de travail en bon ordre**
Le désordre dans le poste de travail entraîne un risque d'accident.
- **Prenez compte des influences de l'environnement**
N'exposez pas le compresseur à la pluie. N'utilisez pas le compresseur dans un environnement humide ou mouillé. Danger d'électrocution ! Veillez à un bon éclairage. N'utilisez pas le compresseur à proximité de fluides ou de gaz combustibles. Danger d'explosion !
- **Protégez-vous contre les électrocutions**
Évitez tout contact avec les pièces mises à la terre, par exemple les tuyaux, radiateurs, cuisinières, réfrigérateurs.
- **Tenez les enfants à l'écart !**
Ne laissez pas d'autres personnes toucher le compresseur ou le câble, éloignez-les de votre poste de travail.
- **Conservez votre compresseur dans un endroit sûr**
Le compresseur non utilisé doit absolument être conservé dans un endroit fermé sec et hors d'accès pour les enfants.
- **Ne surchargez pas votre compresseur**
Vous travaillerez mieux et plus sûrement en respectant la plage de performance indiquée.
- **Portez une tenue de travail appropriée**
Ne portez aucun vêtement ou bijou lâche. Vous pouvez être attrapé(e) par des pièces mobiles. Lors de travaux en plein air, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc et des chaussures antidérapantes. Portez un filet à cheveux pour les cheveux longs. Risque de blessure !
- **N'utilisez pas le câble de façon inappropriée**
Ne tirez pas le compresseur par le câble, ne l'utilisez pas pour tirer la fiche de la prise. Protégez le câble de la chaleur, contre tout contact avec de l'huile et des arêtes acérées. Les fiches et les câbles peuvent être endommagés.
- **Entretenez votre compresseur avec soin**

Maintenez votre compresseur propre pour pouvoir bien travailler en sécurité. Suivez les consignes de maintenance. Contrôlez régulièrement le connecteur et le câble et faites-les remplacer, en cas d'endommagement, par un spécialiste reconnu. Contrôlez régulièrement la rallonge et remplacez-la si elle est abîmée.

- **Tirez la fiche de contact**
En cas de non utilisation, avant la maintenance.
- **Évitez la mise en marche involontaire**
Assurez-vous que l'interrupteur est éteint lorsque vous le reliez au réseau électrique.
- **Rallonge en plein air**
Utilisez en plein air seulement des rallonges admises pour cela et dûment caractérisées.
- **Soyez toujours attentif**
Observez votre travail. Procédez raisonnablement. N'utilisez pas le compresseur si vous n'êtes pas bien concentré.
- **Contrôlez la présence d'éventuels dommages sur votre compresseur**
Contrôlez soigneusement le bon fonctionnement conforme à l'affectation des dispositifs de protection ou des pièces légèrement abîmées avant de continuer à utiliser le compresseur. Contrôlez si la fonction des pièces mobiles est correcte, si elles ne sont pas grippées ou si certaines pièces sont abîmées. Toutes les pièces doivent être correctement montées pour garantir la sécurité de l'appareil. Les dispositifs de protection et les pièces abîmées doivent être réparées dans les règles de l'art par un atelier de service clientèle ou être échangées si rien d'autre n'est indiqué dans le mode d'emploi. Les commutateurs abîmés doivent être remplacés dans un atelier de service après vente. N'utilisez aucun outil dont l'interrupteur ne peut pas être mis en ou hors circuit.
- **Attention !**
Pour votre propre sécurité, utilisez uniquement des accessoires et appareils auxiliaires indiqués dans le mode d'emploi ou recommandés ou indiqués par le producteur. L'usage de tout autre outil ou accessoire que ceux recommandés dans le mode d'emploi ou dans le catalogue peut signifier pour vous un risque de blessure corporelle.
- **Réparations seulement par un(e) spécialiste électricien(ne)**
Les réparations doivent uniquement être effectuées par des spécialistes électricien(ne)s, des accidents pouvant sinon être entraînés pour l'exploitant.

- **Bruit**
Portez une protection de l'ouïe lors de l'utilisation du compresseur.
- **Remplacement de la conduite de raccordement**
Lorsque la ligne de raccordement est endommagée, le producteur ou un(e) spécialiste en électricité doit la remplacer afin d'éviter tout danger. Danger par électrocution !
- **Gonflage de pneus**
Contrôlez la pression de gonflage directement après le remplissage en utilisant un manomètre adéquat, p. ex. dans une station service.
- **Compresseurs pouvant aller sur route en conditions de chantier**
Veiller à ce que tous les tuyaux et toutes les robinetteries conviennent à la pression de service la plus élevée admise pour le compresseur.
- **Lieu d'implantation**
Mettez uniquement le compresseur sur une surface plane.
- **Avertissement !** Utilisez le compresseur uniquement si tous les dispositifs de protection sont intacts et jamais sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de somnifères.
- **Maintenez la grille d'aération toujours propre**, en particulier dans les environnements de travail sales.
- **N'utilisez jamais des compresseurs défectueux**. Évitez toute utilisation lorsque des anomalies telles que des bruits inhabituels ou des vibrations accrues se produisent ; éteignez l'appareil et contactez le centre de service.
- **Utilisez exclusivement des pièces d'origine** ; l'utilisation de pièces non originales peut annuler la garantie et augmenter le risque de dysfonctionnements. Il est interdit d'apporter des modifications au compresseur - les réparations doivent être réalisées par un centre de service agréé.
- Ne touchez aucune pièce chaude et n'éteignez pas le compresseur à l'aide du câble de raccordement.
- Le cycle d'air comprimé doit être réalisé uniquement avec un équipement adapté capable de supporter la pression de service maximale.
- L'air généré ne convient ni pour la respiration ni pour la transformation des aliments.
- **AIR UNIQUEMENT** : ce compresseur est prévu uniquement pour l'air, pas pour d'autres gaz.

- Entretenez et nettoyez régulièrement le compresseur conformément au mode d'emploi et maintenez-le sec et sans huile.
- Ne déplacez pas le compresseur avec le tuyau d'air et évacuez la pression avant de le transporter.

Consignes de sécurité relatives au travail avec de l'air comprimé et des pistolets à air

- La pompe du compresseur et les câbles atteignent des températures élevées en fonctionnement. Tout contact provoque des brûlures.
- L'air aspiré par le compresseur doit être maintenu exempt d'impuretés, elles pourraient entraîner des explosions ou des incendies dans la pompe du compresseur.
- Maintenez la pièce de connexion du flexible de la main pendant que vous détachez le raccord. Vous éviterez de la sorte des blessures par le tuyau qui rebondit.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez avec le pistolet à air. Des corps étrangers et des pièces emportées par le souffle peuvent provoquer facilement des blessures.
- Ne dirigez pas le jet sur des personnes et ne nettoyez pas des vêtements au corps avec le pistolet à air. Risque de blessure !
- Portez des lunettes de protection et un masque de protection respiratoire lorsque vous travaillez avec le pistolet à air comprimé. Les poussières sont nocives pour la santé !

Consignes de sécurité lors de la peinture au pistolet

- N'utilisez pas de vernis ni de détergeant ayant un point d'inflammation inférieur à 55° C. Danger d'explosion !
- Ne chauffez pas la laque et le détergeant. Danger d'explosion !
- Lorsque vous utilisez des liquides nuisibles pour la santé, il est nécessaire de porter des appareils filtrants (masques) à des fins de protection. Respectez également les indications des producteurs de telles substances en ce qui concerne les mesures de sécurité.
- Respecter les indications sur les emballages des matériaux traités et les marquages de l'ordonnance relative aux substances dangereuses. Le cas échéant, prendre des mesures de protection supplémentaires, porter particulièrement des vêtements adéquats et masques.

- Il ne faut pas fumer pendant la pulvérisation tout comme dans l'espace de travail. Danger d'explosion ! Les vapeurs de peinture sont aussi facilement inflammables.
- Aucun foyer, ni flamme nue, ni aucune machine produisant des étincelles ne doivent être présentes ni utilisées.
- Ne consommez pas et ne conservez pas d'aliments et de boissons dans l'espace de travail. Les vapeurs de couleurs sont nocives à la santé.
- L'espace de travail doit avoir plus de 30 m³ et il faut garantir un renouvellement d'air suffisant lors de la pulvérisation et du séchage. Ne pulvérisez pas contre le vent. Respectez toujours les règlements de la police locale lorsque vous pulvérisez des produits combustibles ou dangereux.
- N'utilisez pas de fluides comme de l'essence minérale, du butylalcool et du chlorure de méthylène en association avec le tuyau de refoulement en C.P.V. Ces fluides détruisent le tuyau de refoulement.
- Éloignez toujours les pulvérisateurs du compresseur lors du remplissage afin d'éviter tout contact avec des liquides.
- La zone de travail doit être clairement séparée du compresseur pour éviter tout contact direct avec le fluide de travail.
- Veillez à une distance minimum de 2,50 m entre le compresseur et les outils/raccords pneumatiques pendant le fonctionnement.
- Ne dirigez jamais les pulvérisateurs vers le compresseur.
- Contrôlez le réservoir de pression avant chaque service pour déceler la rouille et les détériorations. Il ne faut pas exploiter le compresseur avec réservoir de pression rouillé ou endommagé. Faites un constat de l'endommagement et adressez-vous au service après-vente.

Conservez bien ces consignes de sécurité.

Fonctionnement de réservoirs de pression

- Toute personne qui exploite un récipient sous pression doit le conserver en bon état, l'exploiter dans les règles de l'art, le surveiller, procéder immédiatement à tous travaux d'entretien et de réparation nécessaires et prendre les mesures de sécurité nécessaires en fonction des circonstances.
- L'autorité de surveillance peut ordonner dans certains cas des mesures de surveillance nécessaires.
- Il ne faut pas exploiter un récipient à pression, lorsqu'il présente des vices qui menacent les employés ou des tiers.